



Information du public

Année 2019

Site : Millery

Rapport n°6 version 1 du 25/03/2020

Suivi par : Pierre-Alban MAISTRE

Votre contact : • Pierre-Alban MAISTRE au 06.16.53.31.66

Rédacteur	Superviseur
Nom : Pierre-Alban MAISTRE	Nom : Céline PELESZEZAK
Date : 25/03/2020	Date : 25/03/2020
Signature : 	Signature : 

Sommaire

a.	Présentation	3
b.	Etude d'impact	3
c.	Références réglementaires	3
d.	Nature, quantité et provenance	3
e.	Rejets	4
f.	Utilisations d'eau	4
g.	Incidents / Accidents	4

a. Présentation

REVAGA, exploite depuis fin 2014 un centre de tri et de recyclage de déchets du BTP à Millery (69). Cette installation soumise à un arrêté préfectoral regroupe les activités suivantes :

- Traitement de terres faiblement polluées aux hydrocarbures par voie biologique (Biocentre),
- Remblaiement de carrière (ISDi / ISDi+),
- Regroupement, tri et recyclage des déchets du BTP,
- Négoce de matériaux.

Ainsi, conformément à l'article 9.3.4 de ce dit arrêté préfectoral, ce bilan annuel comporte une synthèse des informations pertinentes sur la tenue de l'installation pour l'année 2019.

b. Etude d'impact

Aucune mise à jour n'a été effectuée sur l'étude d'impact depuis l'enquête publique.

c. Références réglementaires

- Arrêté préfectoral d'exploitation daté du 29 novembre 2013, relatif à notre installation classée.
- Arrêté préfectoral complémentaire d'exploitation daté du 04 Juillet 2019 relatif à notre exploitation

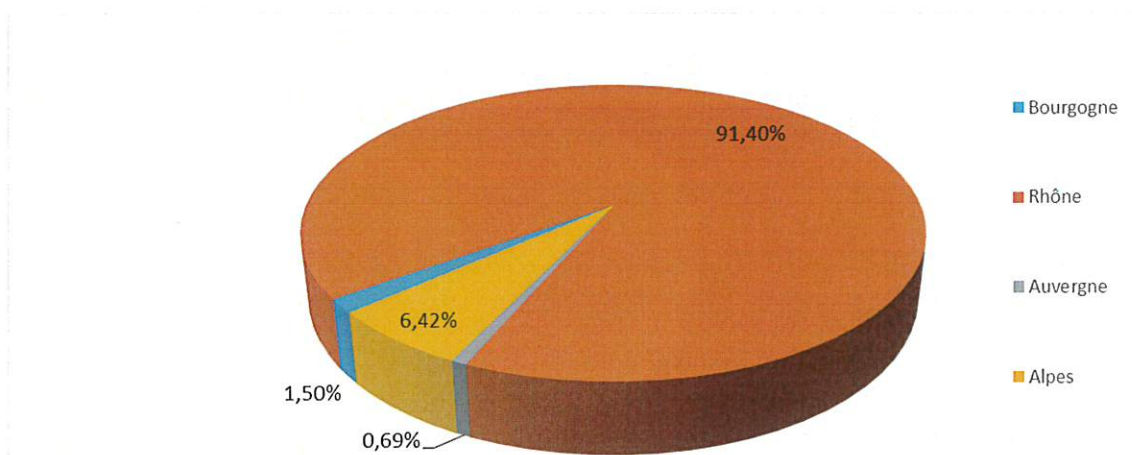
d. Nature, quantité et provenance

En 2019, **138 701,62 tonnes** ont été réceptionnées sur le site de Millery dont :

- **39 079,805 tonnes** de terres impactées par des hydrocarbures acceptées pour traitement par voie biologique,
- **14 170.785 tonnes** de matériaux non inertes (ISDI+),
- **29 352.94 tonnes** de matériaux inertes,
- **56 098,09 tonnes** de matériaux inertes recyclables.

Aucun déchet n'a été refusé en 2019.

La répartition par zone géographique est représentée par le schéma ci-après :



e. Rejets

L'unité de traitement (venting) était en fonctionnement en 2019 pour un total de 3650 heures pour un débit de 1430 m³/h.

Un contrôle de la qualité de l'air rejeté a été effectué en Septembre 2019 par la société Bureau Veritas qui n'a montré aucun écart.

f. Utilisations d'eau

Origine de la ressource	Masse d'eau ou commune du réseau	Prélèvement maximal annuel (m ³ /an)	Prélèvement annuel réel (m ³ /an)
Eau de surface et souterraine	Les prélèvements en milieu naturel ne sont pas autorisés.		
Réseau public	Réseau communal de Millery	4 000	0
Bassin de récupération des eaux pluviales (pistes)		6 000	3060

g. Incidents / Accidents

Aucun incident et/ou accident n'est survenu à l'occasion du fonctionnement de l'installation.